



2021

Bulletin

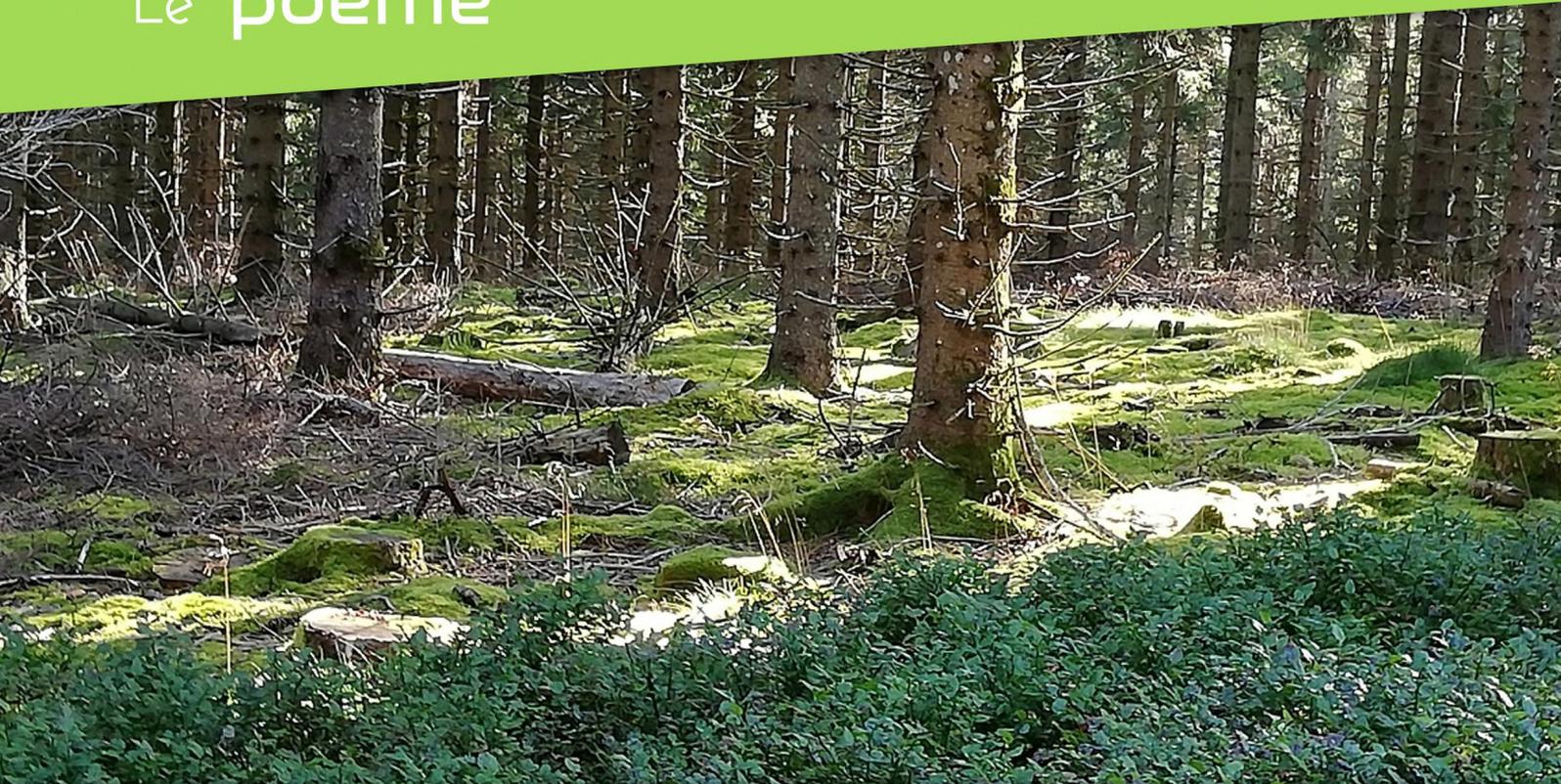
Municipal

Commune de Saint-Hippolyte



Sommaire

Le Poème	P. 1
Le mot du maire	P. 2
Hommage à Monsieur Roger Delpuech / État civil	P. 3
Budget 2021	P. 4
Quoi de neuf en 2021	P.5 / P.6 / P.7 / P.8 / P.9 / P.10
Services de la commune et autre	P.11 / P.12 / P.13 / P.14 / P.15
La vie associative de la commune	P.16 / P.17 / P.18 / P.19 / P.20 / P.21
La Truyère	P.22



LA VIE PROFONDE



Être dans la nature ainsi qu'un arbre humain,
Étendre ses désirs comme un profond feuillage,
Et sentir, par la nuit paisible et par l'orage,
La sève universelle affluer dans ses mains !
Vivre, avoir les rayons du soleil sur la face,
Boire le sel ardent des embruns et des pleurs,
Et goûter chaudement la joie et la douleur
Qui font une buée humaine dans l'espace !
Sentir, dans son cœur vif, l'air, le feu et le sang
Tourbillonner ainsi que le vent sur la terre.
- S'élever au réel et pencher au mystère,
Être le jour qui monte et l'ombre qui descend.
Comme du pourpre soir aux couleurs de cerise,
Laisser du cœur vermeil couler la flamme et l'eau,
Et comme l'aube claire appuyée au coteau
Avoir l'âme qui rêve, au bord du monde assise...

Anna de NOAILLES (1876-1933)



Saint-Hippolytoises, Saint-Hippolytois, Cher(e)s administré(e)s,

Par son ampleur inédite, la pandémie de COVID 19 a très fortement bouleversé nos vies. Elle a été cruelle pour beaucoup de personnes et j'ai une pensée pour toutes celles et tous ceux qui ont eu à vivre des moments très difficiles.

L'année 2021 se termine et à l'approche des traditionnelles fêtes de Noël et du jour de l'an synonymes de joie, bonheur, retrouvailles, nous allons devoir faire preuve de prudence et maintenir quoi qu'il nous en coûte les gestes barrières.

Nous avons été privés encore une fois de la richesse de notre vie associative. Les repas, les fêtes votives, les commémorations, ces moments que nous avons toujours connus, nous avons mesuré combien ils nous ont manqué.

En termes de travaux, les chantiers de l'ancien hôtel et de la salle des fêtes sont terminés. Je pense qu'ils vont insuffler une nouvelle dynamique à notre commune. J'ai le plaisir de vous informer que ces deux bâtiments seront inaugurés officiellement le 15 janvier 2022 à l'occasion de la cérémonie des vœux, en présence de Madame la Préfète.

Je remercie tous les membres du Conseil municipal et tous les agents de la commune qui œuvrent au quotidien pour vous rendre la vie plus agréable.

Pour terminer, je vous souhaite une excellente lecture de ce bulletin et que cette fin d'année 2021 se déroule sous les meilleurs auspices.

Bonne et heureuse année, prenez soin de vous.

Francine LAFON

Hommage à Monsieur Roger DELPUECH

C'est avec tristesse que nous avons appris le décès de Monsieur Roger DELPUECH, ancien maire de la commune de Saint-Hippolyte.

Monsieur DELPUECH a été maire de 1971 à 1991. Son fil conducteur durant ces 20 années passées à la tête de la commune serait sans nul doute celui de l'intérêt général de ses citoyens.

Dès son élection il a travaillé pour le développement de la commune et le bien-être de ses habitants notamment en raccordant la commune au réseau d'eau potable du Carladez, en réalisant de nombreux travaux de voirie (élargissement, goudronnage) et l'extension du réseau téléphonique.

Excellent gestionnaire, il fut visionnaire avec la mise en place du district d'Entraygues (qui deviendra ensuite la communauté de communes) comme il en existait très peu dans l'Aveyron.

N'oublions pas non plus qu'il a su fédérer le monde associatif puisque le 25 mai 1971 il fait voter une subvention exceptionnelle pour aider au démarrage des équipes de football et de basketball, qui joueront les dimanches sur des terrains privés jusqu'à la création du stade inauguré en 1986.

Cette liste n'est pas exhaustive et nous ne pouvons citer que quelques réalisations de Roger qui nous laisse aujourd'hui le souvenir d'un infatigable battant au service de sa commune.

Le conseil municipal exprime ses condoléances les plus attristées à toute sa famille et ses proches.

État civil



Nous souhaitons la bienvenue à

CHAUDELET Gaby, Gaëtan, Marc,
né le 29 août 2021

AINADJOGLOU Paul, Sohan, Marley,
né le 12 octobre 2021



Tous nos vœux de bonheur aux jeunes mariés

GOMBERT Justine et CARAYON David,
le 10 juillet 2021



Ils nous ont quittés

RAYNAL Gérard, Albert, Darius,
le 26 décembre 2020

COSSEGAL René, Jean, le 25 mars 2021

LABAS Annie, Françoise, Raymonde
(née CHARBONNEL), le 18 avril 2021

TRABON Jean-Pierre, le 10 juin 2021

CASSES Jeannine, Augustine, le 26 juin 2021

COMBRES René, Maurice, le 28 juillet 2021

LAPORTE Joseph, Jean, le 8 août 2021

LAFON Marguerite, Maria, Rosa (née NOEL),
le 14 août 2021

MERCHEZ Patrice, Guy, Jean, le 16 août 2021

IZAC Jean, Roger, le 27 octobre 2021

DELPUECH Roger, Léon, le 31 octobre 2021

Budget principal - FONCTIONNEMENT

DÉPENSES

011	Charges à caractère général	403'900 €
012	Charges de personnel	343'700 €
014	Atténuation de produits	3'247'813 €
022	Dépenses imprévues	0 €
042	Dotations aux amortissements	132'754 €
65	Autres charges de gestion	452'900 €
66	Charges exceptionnelles	6'000 €
023	Virement section investissement	1'094'170 €

TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT :
5'701'237 €

RECETTES

002	Excédent reporté	1'063'214 €
013	Atténuation de charges	20'000 €
70	Produits de services	0 €
73	Impôts et taxes	3'836'565 €
74	Dotations et participations	711'458 €
75	Revenus des immeubles	70'000 €
042	Amortissements subventions	0 €

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT :
5'701'237 €

La commune a un budget principal et cinq budgets annexes consultables en mairie ou sur le site internet à la rubrique compte-rendu du conseil municipal du 13 avril 2021

Budget principal - INVESTISSEMENT

DÉPENSES

001	Solde déficit reporté	626'852 €
16	Remboursement emprunts	38'000 €
204	Virement vers budgets annexes	525'000 €

Opérations d'investissements

- Achat mobilier 74'350 €
- Réseaux secs et éclairage 85'640 €
- Bâtiments communaux 676'000 €
- Dénomination des rues 5'000 €
- Participation usine Carladez 564'000 €
- Voirie communale 33'515 €
- Aménagement villages 85'268 €
- Cimetières 19'460 €
- Informatique internet 10'000 €
- Aménagement jardin des aînés 10'000 €
- Eclairage public 85'600 €
- Réseaux secs de Vauris 25'000 €
- Verger sauvegarde La Rivière 43'874 €
- Belvédère de Rouens 55'600 €
- Rouens 13'000 €
- Retable église de Rouens 25'000 €
- Restaurant de la Capelle 94'850 €
- Réseaux Eaux pluviales 35'000 €
- Réseau de chaleur de St-Hippolyte 10'000 €

TOTAL DES DÉPENSES DE INVESTISSEMENT :
3'131'410 €

RECETTES

021	Virement du fonctionnement	1'094'170 €
10222	FCTVA	90'000 €
1068	Affectation du résultat	1'327'641 €
16	Emprunts et autres dettes	350'000 €
040	Amortissement Immo	132'754 €

Subventions à percevoir

État 71'066 €
Département, Région, ComCom 65'778 €

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT :
3'131'410 €

Les travaux 2021

RÉHABILITATION DE L'ANCIEN HÔTEL DE SAINT-HIPPOLYTE EN ÉCOLE DE MUSIQUE ET RÉSIDENCE D'ARTISTES



Ça y est !! Les travaux sont terminés !!

L'école de musique et sa résidence d'artistes pourra ouvrir ses portes début 2022.

Après 16 mois de travaux, quelques mois de retard, mais rien comparé aux problèmes d'approvisionnement des matières premières ou des plannings surchargés des entreprises, le maître d'œuvre, Marie NEDELLEC, a su tenir le gouvernail.

Coût des travaux HT : 780'000 €

Subventions accordées :

- Etat : 196'356 (+ 30'000 € pour la cuisine)
- Département de l'Aveyron : 120'000 €
- Région Occitanie : 40'326
- Fonds européens : 225'000 € (à confirmer)

Soit un autofinancement de 168'318 €

Une réfection des façades est prévue dans l'année 2022 (hors marché de travaux).

L'inauguration: samedi 15 février 2022.

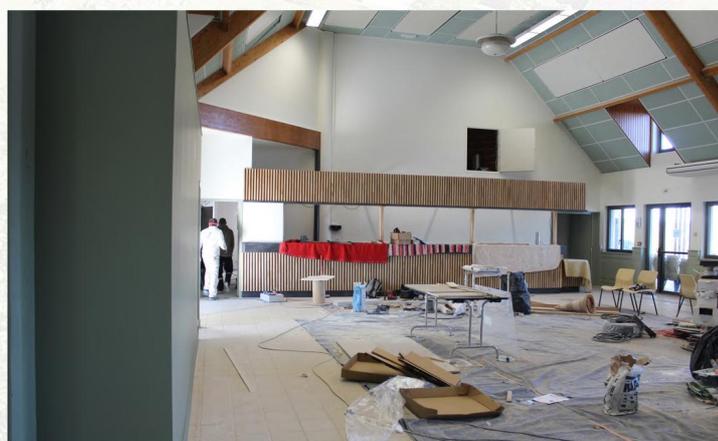


La salle de restaurant



Le bar

MODERNISATION ET MISE AUX NORMES PMR DE LA SALLE DES FÊTES DE SAINT-HIPPOLYTE



Contrairement aux travaux de l'ancien hôtel, ceux de la salle des fêtes ont pris du retard. La fin est prévue pour début décembre 2021. Les contraintes de planning et la pénurie de matières sont les principales causes de ce retard.

Mais notre salle des fêtes se refait une jeunesse avec l'aménagement d'une nouvelle cuisine, la création de nouveaux sanitaires et d'un vestiaire et la pose d'un beau bar. La réfection des peintures, le changement de fenêtres et portes viennent compléter l'ensemble de cette remise aux normes.

LOT	DÉSIGNATION LOT	ATTRIBUTAIRE	MONTANT HT
1	TERRASSEMENTS VRD DÉMOLITION GROS ŒUVRE	Sarl BRASSAC	168'595 €
2	CHARPENTE BOIS MUR OSSATURE BOIS BARDAGE BOIS	SARL CM BOIS & HABITAT	26'732 €
3	ÉTANCHÉITÉ COUVERTURE	CROUZET GUIRAL	27'557 €
4	RAVALEMENT	LOT INFRUCTUEUX	
5	MENUISERIE EXTÉRIEURE ALUMINIUM ET SERRURERIE	GAMSO SAS	51'430 €
6	PLÂTRERIE ISOLATION ET CLOISONS SÈCHES	SARL SANHES JEAN-CLAUDE & FILS	18'078 €
7	FAUX PLAFONDS	SAS BELET ISOLATION RODEZ	6'558 €
8	MENUISERIE INTÉRIEURE	MENUISERIE VALENTIN	30'327 €
9	CHAPE FAÏENCE CARRELAGE	SARL SANHES JEAN-CLAUDE & FILS	16'475 €
10	PEINTURE	SAS GASTON PÈRE & FILS	8'456 €
11	PLOMBERIE SANITAIRE VENTILATION	MALHERBE FRÉDÉRIC	55'211 €
12	ÉLECTRICITÉ	SAS AGV FLOTTES ÉLECTRICITÉ	59'280 €
13	EQUIPEMENT CUISINE	SARL VGM	29'436 €

SOIT UN TOTAL DE 498'135 €

Coût de la maîtrise d'œuvre et des missions de contrôle : 61'184 € HT

Subventions accordées :

- Etat : 42'800 €
- Département de l'Aveyron : 75'000 €
- Région Occitanie (accessibilité) : 19'164 € (en attente de l'accord)
- Soit un autofinancement de 422'355 €



TRAVAUX DE RUISSELLEMENT DES EAUX PLUVIALES DE ROUENS À FALIÈRES REDONDE

Suite aux dégâts des grosses pluies de janvier 2020, la commune a décidé de faire des travaux de canalisation des eaux pluviales venant du plateau de Rouens et descendant vers la Truyère.

Travaux réalisés par l'entreprise SOULENQ pour un montant de 35'115 € HT.



RÉSERVOIR D'EAU POTABLE DE ROUENS



Après 2 ans d'études et de travaux, le réservoir d'eau potable de Rouens est enfin terminé.

Ce réservoir est la réserve principale de la commune avec le réservoir de La Garrigue, permettant de sécuriser la desserte en eau potable pour toute la commune (excepté le secteur du traversier alimenté par le réservoir de La Viste et le Mas alimenté par la commune de Lapeyrugue).

Nous rappelons également que nous avons reconstruit le réservoir au même endroit que l'ancien car tous les réseaux existaient déjà.

INSTALLATIONS DE JEUX POUR LES ENFANTS

La commune a installé et remplacé les jeux de plein air pour les enfants à Couesques, Pons et au lotissement de Rouens.

JEUX DE PONS



Travaux d'installation des jeux et d'aménagement des aires réalisés par l'entreprise PAYSAGES CONCEPT pour un montant total HT de 58180 € (pour les 3 villages).

JEUX DE COUESQUES (installés sous les meublés)



JEUX DU LOTISSEMENT DE ROUENS



RÉFECTION DU TERRAIN DE PÉTANQUE DE ROUENS



Les employés techniques de la commune ont remis en état le terrain de pétanque de Rouens.

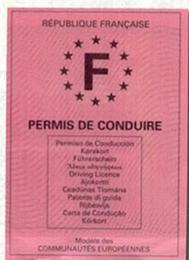
CHANGEMENT DES FENÊTRES DES APPARTEMENTS DE L'ANCIENNE ÉCOLE DE ROUENS

Les fenêtres des deux appartements situés à l'ancienne école de Rouens, au-dessus de la salle des fêtes étaient très vétustes.

La commune a donc commandé à la société LAUMOND d'Aurillac des nouvelles fenêtres pour un montant de 7'927 € TTC.

Rappel des aides votées par délibérations du conseil municipal

AIDE AU PERMIS DE CONDUIRE



Lors de son assemblée du 5 septembre 2019, le conseil municipal a voté la mise en place d'une aide pour le permis de conduire ou la conduite accompagnée des jeunes domiciliés sur la commune de Saint-Hippolyte.

Montant total de 400 € (versés à l'école de conduite) en échange de quelques heures de travail (aide à la bibliothèque, aide aux plantations avec le service technique par exemple).

Les jeunes sont invités à se rapprocher du secrétariat de la mairie afin de signer la convention.

AIDE À L'ACHAT D'UN VÉLO ÉLECTRIQUE



Lors de son assemblée du 30 septembre 2020, le conseil municipal a voté la mise en place d'une subvention de 100 € pour l'achat d'un vélo électrique sur présentation de la facture acquittée, pour les habitants de la commune de Saint-Hippolyte. Envoyez votre demande à la mairie.

SUBVENTION POUR LA RÉNOVATION DU PETIT PATRIMOINE (PROPRIÉTAIRES PRIVÉS) SAUVEGARDER VOTRE PATRIMOINE BÂTI GRÂCE AU LABEL DE LA FONDATION DU PATRIMOINE



" Ferradou " d'Izaguette

Vous êtes propriétaire privé d'un bien immobilier présentant un intérêt patrimonial (maison de caractère, four, lavoir, moulin...) et vous souhaitez le restaurer ?

Grâce au label de la Fondation du patrimoine, vous pouvez bénéficier d'une aide de l'Etat.

Qui est susceptible d'obtenir le label ?

- Les personnes physiques, assujettis à l'impôt sur le revenu;
- Les sociétés transparentes à caractère familial (de type SCI, GFR, GFA)
- Les indivisions et copropriétés, sous certaines conditions.

Le principe du LABEL est le suivant : Attribution d'une subvention de 1 % des travaux, ce qui déclenche la déduction fiscale équivalente à 50 % du montant des travaux. Si le porteur de projet obtient des subventions publiques (de la Région, du département ou de la commune), le montant de déduction fiscale évolue de 50 % à 100 % du montant des travaux.

Aussi afin de favoriser la rénovation du patrimoine, le Conseil municipal a voté une subvention de 300 € à tout projet de restauration d'un bien immobilier patrimonial situé sur la commune de Saint-Hippolyte, et faisant l'objet d'une attribution du label LAIF de la Fondation du Patrimoine.

Les projets

CONDUITE D'EAU POTABLE POUJOLET – GALLY – GASPARD

Fin 2021 – début 2022, l'entreprise SOULENQ réalisera les travaux d'extension de réseau d'eau potable pour l'alimentation de nouveaux abonnés aux lieux-dits Poujoulet, Gally et Gaspard.

Montant des travaux HT : 139'079 €

Une participation de 5'000 € est demandée aux habitants pour la pose du compteur.

RESTAURANT DE LA CAPELLE



Le 13 août 2021, la commune a acheté le restaurant Relais des chasseurs situé à La Capelle pour un montant de 63'000 €.

Des travaux de rénovation et mise aux normes vont être entrepris avant une prochaine réouverture. Le cabinet d'architecte Marie NEDELLEC a été chargé du diagnostic et de l'étude de faisabilité.

RÉFECTION DES PEINTURES DES BARRIÈRES DE PONS ET DE SAINT-HIPPOLYTE

Depuis les aménagements de villages de Pons et de Saint-Hippolyte, les peintures des barrières n'ont pas été refaites.

Courant 2022, les barrières de Pons (autour de l'église, dans le jardin et le long de la départementale) ainsi que les peintures de la Maison Vermerie seront rafraîchies.

Estimation du prix : 15'000 €



DIAGNOSTIC ÉNERGÉTIQUE DE L'ANCIEN COUVENT ET DE L'ANCIEN PRESBYTÈRE DE PONS

La commune possède 21 appartements répartis sur les villages de Saint-Hippolyte, Pons et Rouens. Certains sont vieillissants et sont obsolètes au niveau de l'isolation énergétique.

Le SIEDA (Syndicat d'Énergie de l'Aveyron) lance une campagne de diagnostic énergétique auprès de ses collectivités adhérentes. Étant donné que chaque commune a le droit de proposer deux bâtiments, la commune a choisi l'ancien presbytère et l'ancien couvent de Pons pour l'année 2022.

Un audit énergétique est une étude approfondie du bâti et des différents postes consommateurs d'énergie. À son issue, le gestionnaire des bâtiments audités disposera d'une proposition chiffrée et argumentée de programmes de travaux afin de l'amener à décider des actions et investissements appropriés. Ce type d'analyse constitue un outil d'aide à la décision.

L'opération sera financée par le SIEDA. La collectivité contribuera financièrement à la réalisation de l'audit énergétique à hauteur de 300 € / bâtiment.

CAMPING DE LA RIVIÈRE



Au printemps 2021, la commune a lancé la rénovation intérieure de quelques chalets. En 2022, d'autres suivront.

Avant l'été 2021, il était également prévu de refaire le mur d'enceinte, côté chalets. L'entreprise SERVANT chargée de ces travaux, ayant pris du retard, ceux-ci débiteront fin 2021-début 2022.

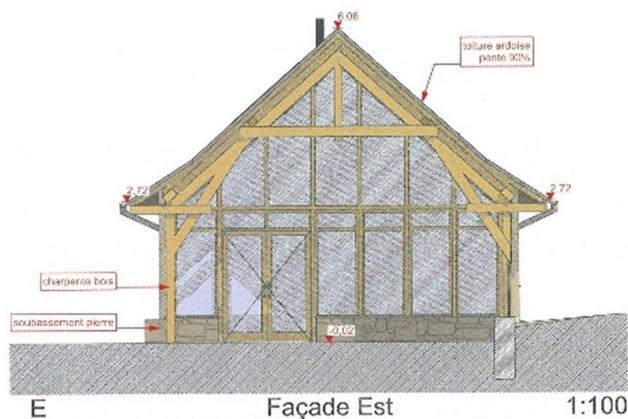
Le camping de La Rivière est géré par l'entreprise "Les Touristes associés". La délégation de service public (DSP) arrivant à terme en octobre 2021, elle est relancée pour une durée de 6 ans à compter de début mars 2022. L'appel à candidatures est prévu pour le début du mois de décembre 2021. La DSP comprend la gestion du camping et de la piscine.



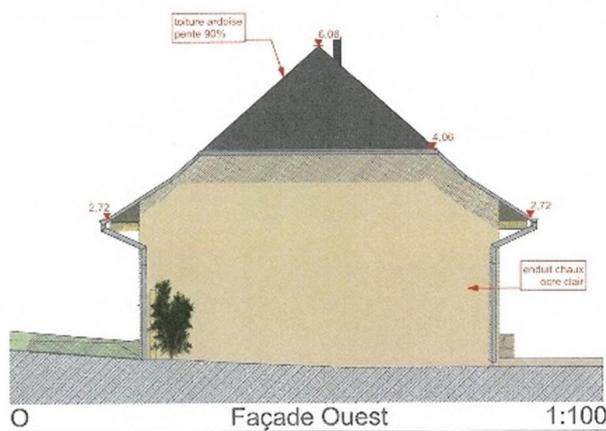
BÂTIMENT AU VERGER DE SAUVEGARDE DE LA RIVIÈRE

La construction d'un bâtiment au verger de sauvegarde était prévue pour le courant 2021. Étant donné le retard pris à cause de la crise sanitaire, celui-ci est reporté sur 2022. Les

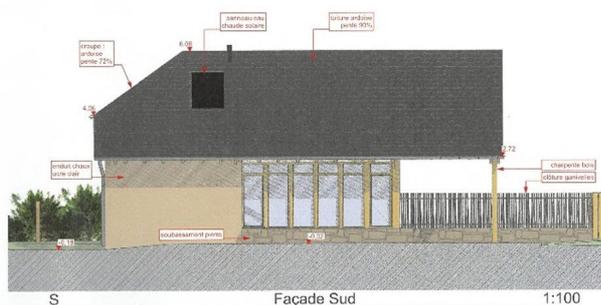
esquisses du projet ont toutefois été faites, par l'architecte SENS K, en concertation avec l'association VL12, et le permis de construire déposé le 23 septembre 2021. Les marchés seront lancés début 2022.



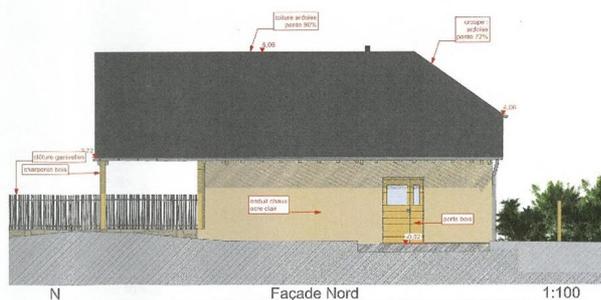
E Façade Est 1:100



O Façade Ouest 1:100



S Façade Sud 1:100



N Façade Nord 1:100

LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Cette année, notre bibliothèque fête ses 23 ans.

BIBLIOTHÈQUE Saint-Hippolyte



Faites circuler l'info

Tous les mercredis de 14h-16h et samedis de 10h à 12h à la bibliothèque (en face de la mairie)

Située face à l'église du village, vous la repérez à sa véranda grise décorée de livres.

Malgré la situation sanitaire liée au covid, les portes sont restées ouvertes tous les mercredis de 14h/16H et les samedis de 10h/12H. Nous avons accueilli, en 2020-21, plus de 84 inscrits auxquels se sont ajoutés 20 nouveaux adhérents et l'arrivée de nouveaux bénévoles.

Au cours de cette année, des ateliers ont été organisés pour les enfants et les adultes.

Deux de ces ateliers à thème étaient consacrés à la parentalité, animés

par Minou Monta du Centre Social d'Entraygues-sur-Truyère. Dans une ambiance décontractée, des parents de tous âges sont venus créer du lien, dialoguer et échanger sur l'éducation et l'avenir de nos enfants.

En collaboration avec l'Association Ô Pais, nous avons aussi pu accueillir l'exposition "Art Postal" sur le thème de l'eau. De nombreux habitants de la commune ont souhaité participer en envoyant leurs créations sous forme de Cartes Postales. Un spectacle en extérieur suivi d'un moment de partage a permis aux villageois de parler de l'eau, ce bien commun dont nous avons si grand besoin.

Et comme chaque année, une animation autour d'Halloween a été organisée par les bénévoles de la bibliothèque pour la plus grande joie des enfants présents, des ateliers et un goûter ont rythmé cette journée.

Votre bibliothèque dispose de plus de 4000 volumes. Un renouvellement de plus de 450 était effectué en octobre 2021. Grâce à la Médiathèque Départemental de L'Aveyron (MDA), nous disposons d'un large catalogue de réservation en ligne. N'hésitez pas à venir nous solliciter pour réserver des ouvrages sous forme de livre, BD, DVD, Manga... pour une livraison, si disponible, chaque fin de mois.

Nous allons, pour l'année 2021-22, continuer à proposer des ateliers, des animations, des rencontres et la création d'une petite ludothèque avec la possibilité d'emprunter des jeux pour tout âge.

Nous sommes ouverts à toutes les suggestions et les propositions pour donner vie à ce lieu qui est, avant tout, le vôtre.



SAINT-HIPPOLYTE – UN VILLAGE FLEURI



Cette année après le passage du jury régional la commune de Saint-Hippolyte a obtenu une 3^{ème} fleur à son label : Village Fleuri.

Cette distinction récompense le travail de fleurissement pour la mise en valeur du patrimoine bâti, des cœurs de villages et des hameaux.



Sur la commune il n'y a pas de traitement phytosanitaire et tout est mis en place pour

économiser l'eau avec le goutte à goutte intégré et le paillage des massifs avec le broyage des branches. Pour réduire la consommation d'énergie, une gestion raisonnée des pelouses, des prairies, des allées des cimetières est mise en place.

Les massifs de rosiers, les petits arbustes comme le millepertuis arbustif, les buddhérias, les cannas, les perowskias souhaitent la bienvenue aux marcheurs, randonneurs et touristes.

Les pétunias, les gauras, les géraniums et toutes les autres fleurs annuelles se dressent fièrement dans de nombreuses jardinières comme pour merveilleusement représenter les horticulteurs locaux. Le jury a apprécié la qualité du livret remis lors de la visite pour présenter les différents points d'intérêt de la commune.

Merci Sophie pour ta belle mise en page et pour tes belles photos.

Merci Richard pour ces magnifiques créations florales, à Michel, Jean-Noël et Steve et toutes les personnes qui œuvrent pour la propreté de la commune.



SERVICE ÉTAT CIVIL

Listes électorales 2022 : n'attendez pas le dernier moment pour vous inscrire !



Vous n'êtes pas encore inscrit sur les listes électorales pour les prochaines élections présidentielles et législatives de 2022 ?

N'oubliez pas de vous inscrire. Cette inscription est nécessaire pour faire valoir votre droit de vote. Service-Public.fr vous présente les différentes démarches pour vous inscrire.

Vous pouvez vous inscrire :

- en ligne, grâce au téléservice disponible sur Service-Public.fr sur présentation d'un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile numérisés ;
- en mairie, sur présentation d'un justificatif de domicile, d'un justificatif d'identité et du Cerfa n°12669*02 de demande d'inscription ;
- par courrier adressé à votre mairie, en joignant un justificatif de domicile, un justificatif d'identité et le Cerfa n° 12669*02 de demande d'inscription.

Attention : Les inscriptions sont possibles dès à présent et jusqu'au 4 mars 2022 pour l'élection présidentielle et jusqu'au 6 mai 2022 pour les élections législatives.

RECENSEMENT CITOYEN



Chaque jeune Français de 16 ans doit se faire recenser. Son recensement citoyen (parfois appelé par erreur recensement militaire) fait, il reçoit une attestation de recensement. Il doit présenter cette attestation lors de certaines démarches (par exemple, pour son inscription au bac avant 18 ans). Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune à la journée défense et citoyenneté (JDC).

La période du recensement citoyen dépend de la situation du jeune :

Si vous êtes né Français, vous devez faire votre recensement citoyen à compter de votre 16^e anniversaire et jusqu'à la fin du 3^e mois qui suit. Exemple : si votre 16^e anniversaire est le 12 janvier 2021, vous devez faire votre recensement citoyen entre le 12 janvier 2021 et le 30 avril 2021.

À savoir : si vous n'avez pas fait votre recensement citoyen dans ce délai, vous pouvez régulariser votre situation jusqu'à l'âge de 25 ans. La démarche à faire reste la même.

Il est obligatoire de faire le recensement citoyen. Il permet d'être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

Fournir un justificatif concernant le recensement ou la JDC est obligatoire pour s'inscrire, jusqu'à l'âge de 25 ans, aux examens (BEP, Bac, permis de conduire...) ou concours administratifs organisés par l'administration française :

- avant 18 ans, il faut présenter une attestation de recensement pour vous inscrire à un examen (BEP, Bac) ou un concours administratif
- à partir de 18 ans, il faut présenter un certificat de JDC pour s'inscrire un examen (BEP, Bac...), à un concours administratif ou à l'examen du permis de conduire en France.

Le recensement permet à l'administration de vous inscrire automatiquement sur les listes électorales à 18 ans. Vous pourrez alors voter dès l'âge de 18 ans, sans faire d'autres démarches.

La démarche se fait à la mairie de la commune de votre domicile. Vous devez faire la démarche de recensement vous-même. Si vous êtes mineur, l'un de vos parents peut faire cette démarche à votre place et en votre absence.

Vous devez aller à la mairie avec les documents suivants :

- Carte nationale d'identité ou passeport valide
- Livret de famille à jour
- Justificatif de domicile

INCINÉRATION DES DÉCHETS VERTS : ÇA CHANGE !!

En application de l'arrêté préfectoral du 7 janvier 2021, le brûlage à l'air libre de végétaux ou parties de végétaux coupés et de végétaux sur pied (écobuage) est interdit pendant la période "très dangereuse" (article 9) qui s'étend du 15 juin au 30 septembre (article 6), et cela dans tout le département de l'Aveyron.

En dehors de cette période, lorsque les conditions d'emploi du feu fixées dans les chapitres I à III du titre III sont remplies, le brûlage de végétaux à l'intérieur ou à moins de 200 mètres d'espaces naturels combustibles fait l'objet des procédures suivantes :

- **Végétaux coupés** : déclaration en mairie du 1^{er} octobre au 15 juin ;

- **Écobuage** : déclaration en mairie du 1^{er} octobre au 28 février et du 1^{er} mai au 15 juin, autorisation par le maire du 1^{er} mars au 30 avril.

ARRÊTEZ DE VOUS ENFLAMMER !!

À L'AIR LIBRE LE BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS EST INTERDIT*

UNE PRATIQUE POLLUANTE POUR L'ENVIRONNEMENT ET TOXIQUE POUR LA SANTÉ

DÉCHETS VISÉS : tontes de pelouse, taille de haies, feuilles mortes, résidus d'élagage...

PARTICULIERS, COLLECTIVITÉS, ENTREPRISES.

DES SOLUTIONS EXISTENT : compostage, broyage et paillage, tonte mulching, apport en déchèterie

LE SAVIEZ-VOUS ? *Article 9 de l'arrêté préfectoral du 7 janvier 2021 relatif aux conditions de brûlage des déchets verts à l'air libre. Cette interdiction est assortie d'une amende de 150 € (art. 125-1).

Logo de l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Gestion des Déchets) et du Ministère de l'Énergie et du Climat.

PANNEAUPOCKET DANS VOTRE COMMUNE



PANNEAUPOCKET

Informe et Alerne les habitants

La commune de Saint-Hippolyte est connectée !! Retrouvez les informations sur l'application mobile gratuite "PanneauPocket".

Si vous n'êtes pas un fan des téléphones portables et autres outils connectés, les informations sont sur les panneaux d'affichage présents dans la commune souvent à proximité du local "poubelles" (Le bourg, Rouens, Seyrolles, Artigues, Pons, Couesques, Soulaques et Las Carrières).

Pour information, le site internet de la commune est en cours de refonte.

CHALLENGE DE COLLECTE DES MOBILES USAGÉS

COLLECT'MOBILE UN GESTE POUR MA VILLE



Des millions de téléphones dorment dans les tiroirs, il est temps de les réveiller !

Savez-vous que 100 millions de mobiles dorment dans nos tiroirs ? C'est pourquoi l'association des maires de l'Aveyron et Orange s'associent pour une vaste opération de collecte et recyclage des mobiles.

En participant à " collect'mobile un geste pour ma ville ", notre commune souhaite confirmer son engagement dans la protection de l'environnement et pourquoi pas remporter le challenge.

N'attendez plus, chaque geste compte ! Dès aujourd'hui, videz vos tiroirs et venez déposer vos mobiles, tablettes ou accessoires mobiles (chargeurs, oreillettes ...) dans le collecteur de votre commune situé à la mairie de Saint-Hippolyte.



TRI SÉLECTIF : CE QUI CHANGE



NOUS TRIONS DÉJÀ...

TOUS LES FLACONS & BOUTEILLES EN PLASTIQUE



TOUS LES EMBALLAGES EN CARTON & BRIQUES



TOUS LES PAPIERS



TOUS LES EMBALLAGES MÉTALLIQUES



MAINTENANT TRIONS TOUS LES EMBALLAGES !

TOUTES LES BARQUETTES



TOUS LES POTS, BOÎTES & TUBES



TOUS LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE

TOUS LES SACS, SACHETS & FILMS



TOUS LES BOUCHONS, COLLERETTES, CAPSULES & OPERCULES

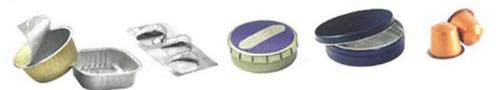


TOUS LES PETITS MÉTAUX

TOUS LES SACHETS, POCHEs & TUBES



TOUS LES AUTRES PETITS MÉTAUX



CITEO

SYDOM
Aveyron

POINT INFO SENIORS – SERVICE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES



Nos aînés doivent être accompagnés avec bienveillance et attention dans leur quotidien. Des équipements intercommunaux sont à leur dispositions tels que les Maisons de Santé mais aussi les gymnases ou encore les centres sociaux. Ils peuvent aussi solliciter le Point Info Séniors pour toute question d'ordre social ou de gestion de leur vie quotidienne.

Le PIS est un service de proximité, neutre et assuré par un professionnel dédié de compétence sociale.

Le Point Info Seniors (ou PIS), pour qui :

Le PIS intervient auprès des personnes de plus de 60 ans. Afin de répondre aux besoins de la personne nous travaillons avec les membres de la famille et les professionnels intervenant auprès de la personne âgée (services de maintien à domicile, médecin, infirmiers...).

Notre finalité :

Accompagner les personnes dans leur choix de vie et être force de propositions (prestations, services...).

Notre rôle :

- accueillir, informer, orienter, accompagner chacun de manière individualisée,
- assurer une veille sociale,
- animer le territoire,
- coordonner et maintenir le lien social.

**point
info
seniors**

Le Bureau d'Accueil :

Le Point Info Seniors vous accueille sur rendez-vous à Bozouls du lundi au vendredi (sauf mercredi) de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

Adresse du PIS :

Point Info Seniors / Maison de Santé
10 rue des Grillons 12 340 BOZOULS
Tél. : 05 65 48 92 83
Mail : pointinfoseniors@3clt.fr

LE CENTRE SOCIAL D'ENTRAYGUES

Au labo d'aquí : Une recyclerie participative à prix libre tenue par les habitants !

Une équipe de bénévoles (1 noyau dur de 8 personnes) + facilitateur. Organisation mensuelle pour répartition des tâches. Frais de déplacements et réparations pris en charge par les recettes. Mise à disposition du local et des charges par la Mairie d'Entraygues

Horaire d'ouverture de la recyclerie :
Les samedis de 14h à 17h,
15 quai du Lot 12140 Entraygues-sur Truyère

Réception
des dons

Collecte en
déchetterie
Entraygues
Espalion
Bozouls

Retour
en déchetterie
Entraygues

Accueil
du public



Entretien
du lieu

Dons autres
associations

Mise
en rayon

Ateliers de
réparation
collectifs

Test, tri,
nettoyage

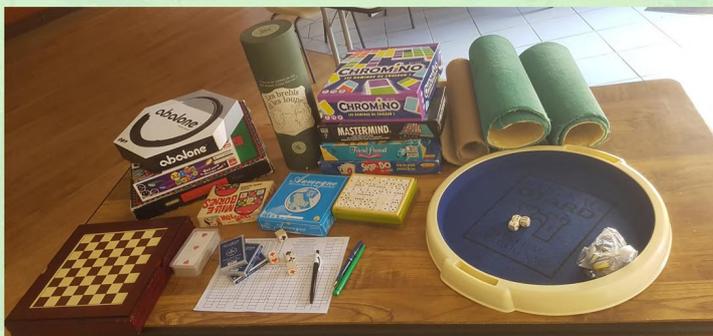
LE CLUB DE GYMNASTIQUE



Après de longs mois d'inactivité en raison de la crise sanitaire de la COVID-19 le Club de loisirs et de gymnastique de St Hippolyte est heureux de proposer pour la saison 2021/2022 des cours de gymnastique douce. Les cours hebdomadaires se déroulent le vendredi de 9h à 10h à la salle des

fêtes de Rouens et sont dispensés par Pierre-Yves MARTIN. Ils ont débuté le 8 octobre 2021. Pour adhérer à l'association il suffit de régler sa cotisation d'un montant de 25 € payable par chèque uniquement et fournir un certificat médical et lors de la 1ère séance de présenter son pass sanitaire ou son certificat de vaccination. **Les renseignements et inscriptions se font auprès de la Présidente Sylvie Payre au 06.74.04.37.34.**

LES JEUX DITS DE PONS



Les Jeux dits de Pons sont heureux de vous retrouver les jeudis après-midi à partir de 14h30 dans la salle des fêtes de Pons.

Belote et jeux de société ... un bon moment de partage et de convivialité.

UNION DES CHASSEURS DE SAINT-HIPPOLYTE



L'assemblée générale de la Société de Chasse de Saint-Hippolyte s'est déroulée au mois de juin 2021 à la salle des fêtes de Pons. Les bilans moral et financier sont satisfaisants.

Lors de la battue du 18 octobre 2021, il a été prélevé un sanglier de 122 kilos, abattu par Robert FERRARY et le 23 octobre un cerf de 8 cors d'un poids de 125 kilos abattu par Jean-Yves CURABEC. Félicitation aux deux tireurs et à tous les chasseurs qui contribuent à tous ces prélèvements.

Le repas est prévu dans le mois de février 2022 (date à déterminer).

DE FIL EN AIGUILLE

L'association De Fil en aiguille a réuni ses membres le dimanche 10 octobre 2021 à la salle des fêtes de Rouens pour son assemblée générale.

Ont été réélues dans leur fonction : Maryse VIARNES, Présidente, Isabelle GUINANT, trésorière, Sophie DUMAS, secrétaire.

Après un an et demi d'arrêt, les couturières de l'association étaient heureuses de se retrouver et de programmer une reprise de ses activités, le mardi soir de 20h30 à 22h30 et le mercredi après-midi de 14h30 à 17h00, dans la petite salle située à côté de l'église de Saint-Hippolyte.

Si vous aimez broder, coudre, tricoter, crocheter... ou si vous désirez apprendre, venez nous rejoindre.



COUESQUES AVENIR



Dimanche 10 octobre 2021 l'Association Couesque-Avenir réunissait ses membres pour son assemblée générale qui avait été programmée pour le 5 avril 2020. Mais de confinement en confinement elle n'avait pu avoir lieu.

Enfin le passe-sanitaire a permis aux associations de reprendre leurs activités.

Après la réunion nous avons partagé un bon repas suivi d'une grillée de châtaignes accompagnée de cidre doux. L'après-midi s'est terminée par des jeux de belote.

Chacun est rentré chez soi ravi de ce bon moment passé ensemble en ayant la sensation qu'enfin la vie avait repris son cours.

Rendez-vous est pris pour le goûter de Noël qui traditionnellement clôture les activités de l'année.

Les membres du bureau ont été élus à l'unanimité;

- Président: Monsieur René VERZELETTI
- Vices- présidents : Monsieur André FERRARY- Monsieur André IZAC
- Secrétaire : Madame Gabrielle VIARNES
- Trésorier : Monsieur René VIARNES
- Trésorière adjointe : Madame Renée FERRARY

COMITE DES FÊTES DE PONS



Le 31 Octobre a eu lieu la fête des châtaignes à Pons. Dans le respect des gestes barrières, il était proposé à 10h30 : célébration à l'église. Toute la journée : vente de châtaignes grillées, cidre et vin nouveau.

À 14h00 un concours de belote s'est tenu dans la salle des fêtes. Un groupe de randonneurs est aussi partie se balader autour du village. La journée s'est terminée, jour d'halloween, par une chasse aux bonbons dans le village.



O PAÏS



L'association O Païs est née le 6 février 2021 pour soutenir et développer les projets et activités socio-culturels, sportifs et éducatifs, des villages et lieux-dits de la commune de Saint-Hippolyte.

Nos valeurs : Accueil, Partenariat, Convivialité, Partage, Échanges. "Heureux chez nous ensemble"

À ce jour, 38 personnes adhèrent et soutiennent nos projets.

Malgré la situation sanitaire, plusieurs activités ont pu voir le jour :

- Un club de Course à Pied
- Un club Photo
- Un jardin partagé à Pons
- De l'Art Postal
- Un club Art Plastique - Dessin - Peinture.

Au mois de mai 2021, Claude B invite tous les habitants de la commune à l'activité Art Postal. Une exposition à la bibliothèque ainsi qu'un spectacle, "le fils du pêcheur", nous ont enchantés.



En Mai et Juin, nous donnions rendez-vous tous les jeudis sur le plateau sportif de Saint-Hippolyte aux enfants : course, frisbee.



Le club Photo a lancé un thème : "L'eau dans tous ses états" !! Entraygues nous a reçu un mardi soir du mois de juillet.



Au mois de juillet également, l'association a organisé des randonnées les mardis matin au départ du Camping de la Rivière.



Du 18 au 25 octobre, une exposition Photos a eu lieu dans l'église de Saint-Hippolyte pour voter des clichés qui ont été choisis pour le calendrier de la commune.

N'hésitez pas à nous contacter !

O Païs

EXPOSITION CONCOURS PHOTOS

➡ Venez voter pour les photos
qui illustreront le calendrier
2022 de la commune !

Mairie de
Saint-Hippolyte

du 18 au 24 octobre
dans l'église de Saint-Hippolyte
ouverte de 9h à 17h

facebook.com/asso.opais

Association O Païs
7 impasse du Carrierou - Pons 12140 Saint-Hippolyte
association.opais@gmail.com

ASSOCIATION VARIÉTÉS LOCALES 12 CARLADÈS-VIADÈNE-PAYS D'ENTRAYGUES



En 2021, tout comme en 2020, les conditions sanitaires n'ont pas permis aux bénévoles de l'Association vll2 Carladès-Viadène-Pays d'Entraygues de réaliser les nombreuses activités programmées.

Toutefois, cet automne, le pressage des pommes, poires ou raisins, et la pasteurisation du jus, ont pu se dérouler convenablement : plusieurs jours par semaine en octobre et novembre, au sous-sol de la salle des fêtes, l'animation était remarquable ... (dans le respect des consignes sanitaires).

Quant au verger de sauvegarde géré par l'Association, il est encore trop jeune pour espérer une très prochaine production, mais la nature fait son travail, tranquillement. Le verger est bien entretenu par les bénévoles aidés, pour certains travaux, par les employés communaux et les nombreux petits pommiers, promesses de surprises gustatives, accompagnés de quelques cerisiers, tous de variétés anciennes adaptées à l'environnement local, s'y développent parfaitement, au rythme des saisons.

Nostalgie : prochaine " Fête des Fruits d'Automne " en 2022 ?

AMICALE DES ENFANTS DE PONS – LES RETROUVAILLES !



L'assemblée générale annuelle de l'amicale des enfants de Pons s'est tenue le samedi 6 novembre 2021 chez Thierry Champion rue des Abbesses avec un accueil toujours aussi chaleureux par l'équipe de La Mascotte.

La séance est ouverte par Martine GASQ en ayant une pensée pour les membres de nos familles et amis qui nous ont quittés et malheureusement depuis l'assemblée du 7 mars 2020, ils sont trop nombreux...pensées appuyées pour Edouard

OUSTRY notre Vice- Président et Joseph Laporte. Tous deux ont été des amicalistes dévoués à l'amicale depuis de très nombreuses années.

La Covid 19 a contraint l'association à revoir et à adapter son programme durant l'année écoulée.

Les rapports moral et financier présentés par Jean-Paul LAFON (en l'absence de Marie Paule Théron) et Isabelle DORCHIES, trésorière ont été approuvés à l'unanimité.

Les faits marquants sont :

- **Le 15 août 2020** : participation au verre de l'amitié servi à la sortie de la messe par le comité des fêtes à Pons en offrant la fouace
- **Le 15 août 2021** : participation au verre de l'amitié servi à la sortie de la messe par le comité des fêtes à Pons en offrant la fouace

Martine GASQ a été réélue Présidente et la composition du Bureau est inchangée.

Le programme 2021/2022 est annoncé et sera mis sur le site de l'amicale : www.amicalepons12.com

- Quine le dimanche 5 décembre à La Guinguette Auvergnate chez Jean Pierre Vic.
- Visite d'un site à Paris courant 1er trimestre 2022
- Repas en musique le samedi 29 janvier 2022 au Nogentel à Nogent sur Marne au cours duquel l'amicale fêtera ses 93 ans.
- Week-end en Normandie au Printemps 2022.

N'hésitez pas à mettre à jour votre agenda !

Plusieurs informations sont données sur l'actualité amicaliste à travers la Fédération des Aveyronnais d'ici et d'Ailleurs. Celles-ci peuvent être consultées sur le site aveyronnais.fr

Martine remercie sincèrement tous les membres de l'amicale pour leur soutien tout au long de cette période très difficile que nous venons de traverser et pour leur dévouement et volonté de poursuivre les activités afin que notre association perdure.

Les échanges amicaux se poursuivent au cours de l'excellent repas servi par l'équipe de La Mascotte après l'assemblée générale.

ART'CHI'BIO

Art'Chi'Bio a proposé en octobre 2020, une bourse d'échange de semences et de boutures qui a connu un franc succès et de cette bourse est née l'idée d'une maison de la graine qui se présenterait de la sorte : il y aurait des gardien(nes) de semences en leurs domiciles propres et un tableau qui serait disponible sur demande (en cours de réalisation) à chacun(e) qui souhaite des semences, en contactant directement le ou (la) gardien(ne)de semences...affaire à suivre...

Sinon 2 balades de reconnaissance de plantes sauvages et comestibles ont été organisées au printemps 2021 ainsi que divers ateliers ayant pour

thèmes "écriture et art postal", "entretien de ses outils de jardin" ainsi que divers ateliers de préparations de cosmétiques en mini-groupe (fabrication de savons, le vinaigre des 4 voleurs, Eau de la Reine de Hongrie, etc...) chacun(e) repartant avec sa réalisation.

À venir :

- atelier art postal et écriture
- atelier fabrication de son baume à lèvres (24/11/21), lotion capillaire (8/11/21), déodorant solide ,parfum solide et liquide et savons, etc (à planifier) et au printemps 2022 sortie de reconnaissance de plantes sauvages et comestibles..

Pour de plus amples informations, veuillez contacter : Corinne au 06 73 79 96 58 Ou par mail, si vous voulez recevoir les informations : co.alizes83@gmail.com



SANT IPOLI



L'établissement scolaire Sant Ipòli est entré dans sa quatrième année de fonctionnement et son développement se confirme avec désormais une vingtaine d'élèves.

De nouvelles familles s'installent dans le village ou les alentours, attirées par les pédagogies Montessori et Freinet pour ne parler que de ces deux approches phares mises en place depuis fin 2018 par la directrice- enseignante, Françoise Cotten.

Nul doute également que le cadre de vie exceptionnel de Saint-Hippolyte ainsi que l'accueil municipal en hébergement permet aux familles de s'inscrire rapidement dans le tissu social de notre commune.

Depuis le printemps 2021, l'association O PAÏS, partenaire privilégié de la Mairie, gère au mieux le financement des personnels de l'école notamment d'Anaïs Brémaud, éducatrice Montessori confirmée dans son expérience à l'école depuis trois ans et bientôt diplômée. L'établissement bénéficie également des talents de l'artiste peintre Sophie Baujard installée sur la commune depuis deux ans.

Par conséquent, l'école devient un levier économique de notre commune avec les nouvelles familles accueillies ou les emplois créés pour des jeunes qui ont fait le choix de l'Aveyron.

L'association Sant Ipòli gère l'école sous la présidence de Bertrand Schmit, parent d'élève.

Le président est soutenu par un Conseil d'administration motivé et dynamique.

Les frais de scolarité pris en charge par les parents permettent de rémunérer les heures d'enseignement de la directrice ainsi que tout le matériel scolaire et pédagogique. L'activité de direction est en revanche assurée de façon bénévole par Mme Cotten.

Enfin, dernière nouvelle et pas des moindres, l'établissement scolaire s'est vu attribué la compétence COLLEGE par l'Education Nationale depuis la rentrée 2021. L'ouverture de la classe de 6e a permis à des enfants du village d'y rester tout en consolidant les acquis scolaires toujours en méthode Montessori.



Le Collège grandira avec ses élèves et de nouveaux inscrits ne manqueront pas d'arriver.

Les Collèges Montessori se comptent en effet sur les doigts de la main en France...



Saint-Hippolyte peut donc aujourd'hui se prévaloir d'une spécificité supplémentaire grâce à son établissement scolaire en plein développement.



DÉTENTE ET LOISIRS GOUL ET TRUYÈRE

Depuis l'automne 2019, la randonnée est une activité supplémentaire au sein de l'association " Détente et Loisirs Goul et Truyère ". Elle compte une quarantaine de participants que l'association remercie pour leur adhésion. En raison des contraintes sanitaires liées à

la pandémie, les responsables de cette activité n'ont pu organiser qu'une douzaine de randonnées entre novembre 2019 et juin 2021. Depuis mi-septembre, ce sont entre 20 et 30 marcheurs qui, deux mardis par mois, parcourent les magnifiques sentiers de randonnée du Nord-Aveyron dans une sympathique ambiance. Toutes les personnes intéressées par cette activité sont les bienvenues.

La belote et la pétanque ont été, quant à elles, totalement mises en sommeil de mars 2020 à septembre 2021. Concernant la belote, les concours hebdomadaires du vendredi ont repris fin octobre avec la mise en place des mesures gouvernementales imposées.



L'ASSOCIATION " LES BÊE BÊTES DU SOMME MÊE "

Depuis 1 an nous existons.



Nous avons pour but d'accueillir des animaux dont les gens ne peuvent plus s'occuper et mieux leur éviter l'abattoir. Nous recréons la biodiversité dans cette belle région aveyronnaise, sur la commune de Saint-Hippolyte à plus de 700m d'altitude au grand air.

Nous voulons que les gens soient éco-responsables en diminuant leurs déchets, en les donnant à nos animaux ou encore, en récupérant les déjections de nos animaux comme engrais pour les jardins.

Nous faisons de l'éco-pâturage en sachant que les animaux c'est écologique, 100% naturel et peu coûteux.

Chez nous les animaux sont soignés, nourris, câlinés et chouchoutés ...

Nous, nous le faisons par passion et le plaisir de voir nos animaux heureux. Sachez qu'un animal n'est pas une peluche a posé dans un coin, il faut

l'entretenir, le soigner, prendre du temps pour lui et le câliner. Alors oui ça coûte cher, c'est pour cela que nous avons besoin de vous, par votre soutien, vos nombreux dons, pour pouvoir continuer à donner de l'espoir à nos animaux.

Cette année, nous comptons plus de 70 adhérents et plus de 50 animaux (chevaux, ânes, cochons, volailles, chèvres et moutons)...

Pour l'année à venir, nous souhaitons faire des balades, des visites à la ferme avec animations, des présentations dans les écoles avec l'accord de la mairie ...

N'hésitez pas à venir dans notre association où se trouve une équipe motivée et passionnée par les animaux.

Vous pouvez faire votre don en envoyant à l'adresse suivante :

Les Bêe Bêtes du Somme Mée

6 place Carbonel 12140 St Hippolyte

Tél : 06-36-09-47-18 / Facebook: Bêebêtes Du Sommeé

Par avance merci, Isabelle, la Présidente.

QUATRE GENDARMES POUR L'ASSOCIATION " AVANCER MAIN DANS LA MAIN "

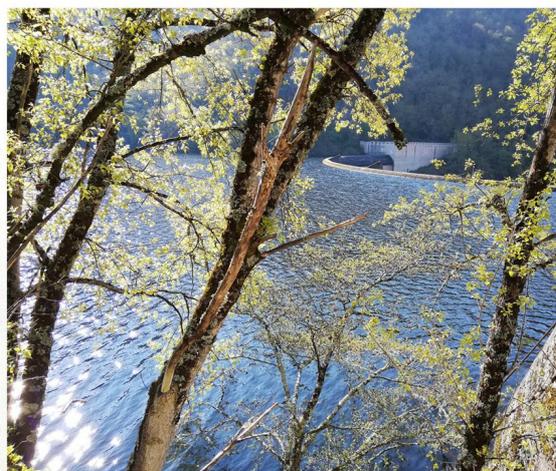


Le 17 mai 2021, Yannick LORRE (habitant de La Rivière) et ses frères, quatre gendarmes, se sont élancés à vélo de Saint-Malo à Saint-Hippolyte. 800 kilomètres pour le plaisir et pour la bonne cause, en mettant en avant l'association " Avancer main dans la main ". Cette association a été créée en 2016 pour soutenir la famille de Lilian, un jeune breton atteint depuis sa naissance d'une maladie génétique rare et orpheline : l'acidémie méthylmalonique (AMM), qui touche une centaine d'enfants en France.

Yannick et ses frères ont démarché des entreprises locales pour sponsoriser leur périple. Les dons récoltés ont été reversés à l'association.

Sept jours pour relier Saint-Malo à La Rivière, et au bout, un moment de convivialité avec Madame le Maire.

La commune de Saint-Hippolyte a offert à la famille LORRE, l'hébergement dans les bungalows du camping.



À 1460 mètres d'altitude, dans la forêt de la Croix de Boz en Margeride (Lozère), plus précisément sur la commune de Villedieu, au nord-ouest du Col des Trois sœurs, après deux kilomètres et sa confluence avec le Valat du Bois Long le torrent prend le nom de : TRUYERE.

Elle traverse le département de la Lozère, coule sur la face Est du Cantal et dans le nord Aveyron, elle est une frontière naturelle entre le Carladez et la Viadène.

Elle entre dans la commune de Saint-Hippolyte après le pont de Phalip et après avoir reçu les eaux du ruisseau de Valon, le fils du Plomb du Cantal (le Goul) l'a rejoint sous le pont de Couesques.

Elle parcourt 167.2 kilomètres, elle grossit les eaux du Lot à Entraygues pour filer vers la Garonne.

La Truyère est sauvage, mystérieuse, impétueuse mais la main de l'homme va la dompter pour la rendre généreuse.

Les dénivellations importantes favorisent le développement de l'hydroélectricité. Au fil des ans de nombreux barrages sont construits : Grandval, Lanau, Sarrans, La Barthe, Couesques et Cambeyrac. La centrale électrique de

Brommat, le barrage de l'Argence et de la Bromme (barrage percé), le barrage de Maury et la station de transfert d'énergie par pompage de Montézic sont des ouvrages annexes. L'ensemble des barrages de la Truyère représente 10 % du parc hydroélectrique français.

La Truyère se prélassa dans les nombreux lacs artificiels et permet ainsi l'activité nautique.

Elle met en valeur des sites remarquables comme le viaduc de Garabit, œuvre de Gustave Eiffel, classé monument historique en 2017.

En partie grâce à l'inaccessibilité de ses gorges, elle assure la tranquillité de la faune et protège jalousement entre autre quelques odonates (libellules) très rares. Les falaises abruptes permettent la nidation de nombreuses espèces de rapaces. Dans ses eaux calmes et profondes, carpes, brochets, silures, tanches aiguissent la patience des pêcheurs.

Quand la Truyère joue avec le soleil, elle s'habille de bleu mais souvent elle prend la couleur profonde du schiste si présent dans notre commune.

NUMÉROS UTILES

Mairie : 05.65.66.14.50

Eau : 0977.409.443 (Urgences : 0977.401.139)

EDF : 09.69.32.15.15

Gendarmerie : 17

Téléphone dépannage : 10.13 ou 39.00

Pompiers : 18 ou 112 (depuis un mobile)

Samu : 15

Allo docteur : 39.66 (médecin de garde les nuits, week-end et jours fériés)

INFOS MAIRIE – AGENCE POSTALE

La mairie est ouverte au public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00.

Ouvert le 1^{er} samedi du mois de 8h30 à 12h00.

L'agence postale est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00.

Tél : +33 (0)5 65 66 14 50 – Fax : +33 (0)5 65 66 22 71 – contact@sainthippolyte.fr – www.sainthippolyte.fr

SMICTOM NORD AVEYRON (DECHETTERIES)

Bureaux : Ouverts du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30
48 bd Joseph Poulenc – 12500 ESPALION – TEL : 05.65.51.52.19 – FAX : 05.65.51.52.20
sictom-espalion@orange.fr

SITES	1 ^{ER} NOVEMBRE AU 31 MARS	1 ^{ER} AVRIL AU 31 OCTOBRE
<u>ENTRAYGUES SUR TRUYERE</u> ZA de Saures 12140 Entraygues sur Truyère 05.65.66.07.68 Entraygues-sna@orange.fr	Lundi : 9h-12h Mercredi : 14h-17h Jeudi : 14h-17h Vendredi : 9h-12h Samedi : 14h-17h	Lundi : 9h-12h Mercredi : 14h-17h Jeudi : 14h-17h Vendredi : 9h-12h Samedi : 14h-18h
<u>MUR DE BARREZ</u> Bel Air 12600 TAUSSAC 05.65.44.13.64 Murdebarrez-sna@orange.fr	Lundi : 14h-16h30 Mercredi : 9h-12h Jeudi : 9h-12h Vendredi : 14h-16h30 Samedi : 9h-12h	Lundi : 14h-17h30 Mercredi : 9h-12h Jeudi : 9h-12h Vendredi : 14h-17h30 Samedi : 9h-12h
<u>SAINT AMANS DES COTS</u> Sangayrac 12460 ST AMANS DES COTS 05.65.44.18.16 Saintamans-sna@orange.fr	Lundi : 14h-17h30 / Jeudi : 14h-17h30 / Samedi : 9h-12h	
<u>SAINTE GENEVIEVE SUR ARGENCE</u> Pont Mels 12420 ARGENCES EN AUBRAC 05.65.48.79.53 Saintegenevieve-sna@orange.fr	Lundi : 14h-17h30 Mercredi : 9h-12h Vendredi : 14h-17h30 Samedi : 9h-12h	Lundi : 14h-18h Mercredi : 9h-12h30 Vendredi : 14h-18h Samedi : 9h-12h30